



CORRECTIONAL SERVICE CANADA

CHANGING LIVES. PROTECTING CANADIANS.



Mis à jour sur la formation critique

Février 2021



Objectif

- Informer l'effectif et le groupe de travail des services internes" des dernières décisions relatives à la formation :
 - Prolongation des périodes de requalification NTS
 - Mise à jour des listes de vérification quotidiennes des mesures COVID pour les formateurs
 - Sondage suite à la formation ciblant les participants

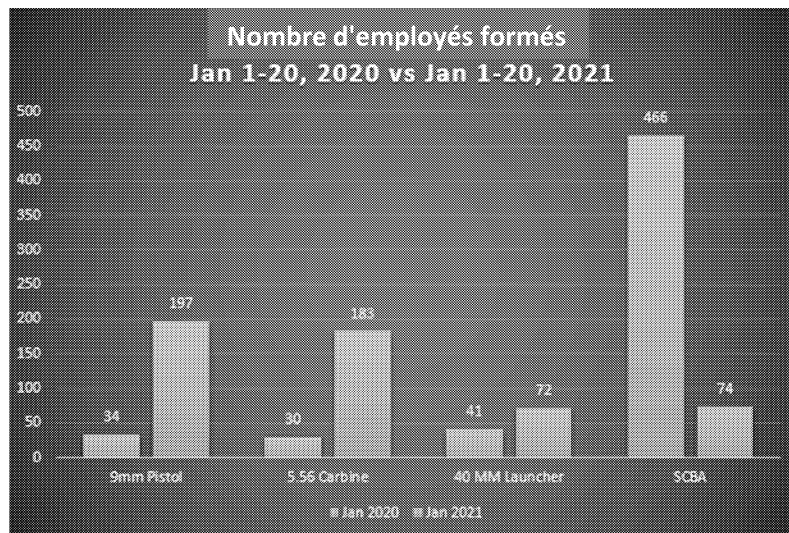
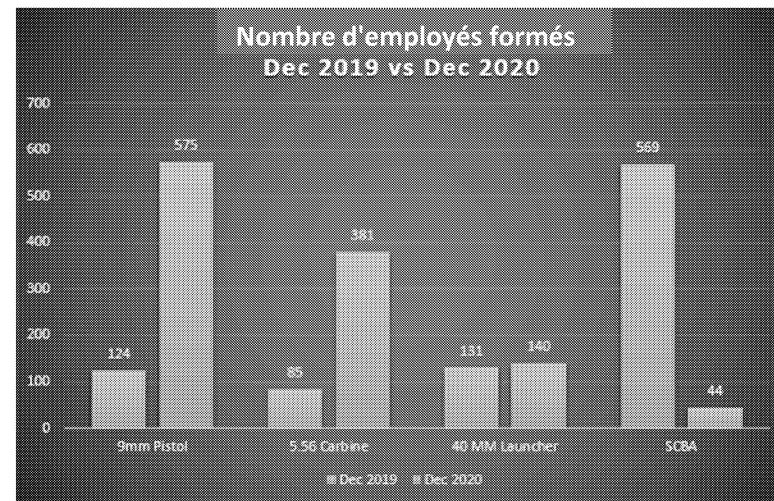
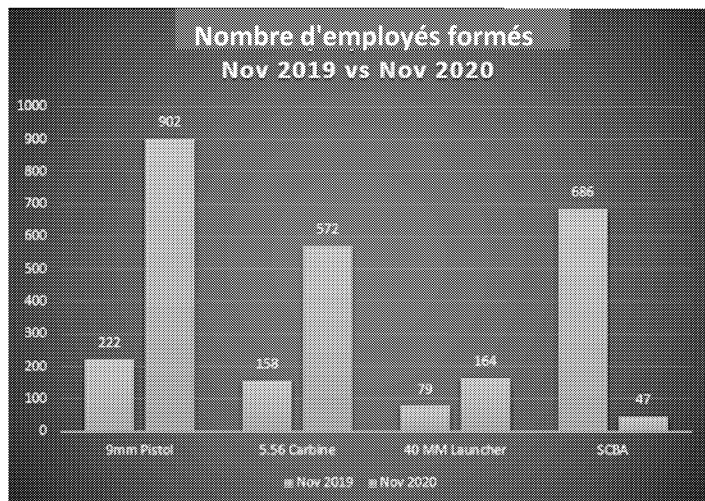


Effort de formation à ce jour

- Depuis la reprise de la formation critique, tous les sites de travail ont fait des efforts importants pour maximiser la capacité d'AP à former les employés.
- Bien que des progrès importants ont été réalisés depuis la reprise de la formation critique, la formation en personne continue de poser des problèmes dans plusieurs régions en raison des confinements, du volume élevé de congés lié à COVID-19, accroissement du risque et les restrictions du présentiel.



Effort de formation - *novembre, décembre et janvier l'an dernier vs. l'année fiscale présente*



Les efforts d'AP pour offrir de la formation pendant la pandémie ont, dans certains cas, largement dépassé les progrès réalisés au cours du même mois de l'année dernière.



Mises à jour sur la prestation de la formation

- En raison de la pandémie, le besoin de formation virtuelle et en ligne a augmenté.
- Les cours suivants pourraient être offerts virtuellement :
 - Programme d'orientation pour nouveaux employés
 - Gestion de cas pour les intervenants de première ligne et les sœurs aînées et les frères aînés (p.ex. FdF)
 - Formation initiale des agents de libération conditionnelle
 - Formation des négociateurs en situations d'urgence
 - Gestion de crises
 - Programme de formation des gestionnaires correctionnels
 - Gestion des situations d'urgence en établissement



Prolongation des périodes de requalification des NNF

- Des efforts importants sont encore nécessaires pour atteindre la conformité liée aux formations critiques (p.ex. les armes à feu et APRIA) d'ici la fin de l'année fiscale
- Compte tenu de l'évolution de la situation, les périodes de requalification pour les 19 formations critiques identifiées précédemment et toutes les autres NNF ont été approuvées pour être de nouveau prolongées, comme suit :
 - Le 3 avril 2020, le SCC a suspendu toute formation en classe jusqu'au 30 septembre 2020 et a prolongé de 180 jours toutes les périodes de requalification des NNF.
 - Le 1er octobre 2020, les formations critiques ont obtenu une prolongation supplémentaire de 60 jours pour leur période de requalification, totalisant 240 jours (prolongation initiale de 180 jours + 60 jours).
 - Le 19 février 2021, les périodes de requalification des 19 formations critiques ont été prolongées, en priorité, de 125 jours pour un total de 365 jours (prolongation initiale de 180 jours + 60 jours + 125 jours).
 - Le 19 février 2021, les périodes de requalification de toutes les autres NNF ont été prolongées de 245 jours pour un total de 425 jours (prolongation initiale de 180 jours + 245 jours).



Listes de vérification quotidiennes des mesures COVID pour les formateurs

- Il existe des listes de vérification quotidiennes pour chacune des formations critiques dispensées en personne. Elles garantissent que les formateurs sont informés et qu'ils appliquent toutes les directives en matière de santé et de sécurité, ainsi que des stratégies d'atténuation de risque.
- Simplifiées, elles contiennent les mêmes/plus récentes mesures de santé, de sécurité et précautions qui figurent au Cadre intégrée de gestion du risque (CIGR) publié par le SCC.
- Des modèles de listes de vérification individuelles à compléter seront disponibles sous peu sur la page HUB de l'AP, ainsi que des instructions sur l'endroit où les envoyer une fois complété, dépendant de la région où la formation a eu lieu.
- Les listes de vérification exigent des formateurs qu'ils attestent que toutes les mesures ont été suivies et respectées : en soumettant la liste de vérification signée électroniquement au CAPC à la fin de chaque formation.



Sondage suite à la formation pour les participants

- Afin d'assurer un suivi des mesures de sécurité mises en place dans le contexte de la COVID-19, il a été déterminé qu'un sondage auprès des participants était une des meilleures options.
- Ce sondage sera envoyé afin de permettra de déterminer s'il y a des lacunes ou si des champs d'activité requiert une amélioration.
- Les cinq questions de ce sondage sont orientées sur la communication, les attentes, les préoccupations personnelles, la sécurité des lieux et le sentiment de sécurité des participants.
- Les Centre d'apprentissage et de perfectionnement correctionnel (CAPC) seront responsables de faire compléter le sondage à la fin de la formation.
- Les résultats du sondage seront évalués sur une base hebdomadaire au niveau régional et mensuelle au niveau national.